

Quelles sont les alternatives au projet ?

Des alternatives étudiées au regard des objectifs de mobilité durable pour La Réunion.



Retrouvez le dossier complet et sa synthèse sur le site internet du débat public, via ce QR code :

L'analyse des alternatives examine les différentes solutions envisageables pour répondre aux besoins de mobilité du territoire, au regard des orientations fixées par les collectivités réunionnaises : un réseau régional structurant, un transport collectif capacitaire et performant, une dépendance réduite à la voiture, la décarbonation des mobilités et un système intermodal à l'échelle de l'île.

01 L'option zéro : ne rien faire

Sans aucun investissement structurant supplémentaire dans les transports collectifs régionaux, (au-delà des opérations déjà engagées : création de Voies Réservées aux Transports en Commun «VRTC» : la congestion continuerait de s'aggraver sur les axes structurants de l'île.

- Temps de trajet et embouteillages en hausse continue, dépendance à la voiture individuelle au quotidien ;
- hausse des dépenses contraintes liées à la voiture et vulnérabilité face aux prix de l'énergie ;
- accès plus difficile à l'emploi, à la formation, aux soins et aux services publics ;
- saturation progressive des infrastructures routières ;
- renforcement des inégalités territoriales et sociales entre les bassins de vie ;
- impact sur le transport des marchandises dû à un modèle reposant quasi exclusivement sur la route ;
- augmentation des GES (Gaz à effet de serre), des nuisances sonores, de la pollution atmosphérique et de la consommation énergétique liée au transport.

02 Amélioration progressive des infrastructures routières

Cette alternative repose sur le renforcement continu du réseau Car Jaune avec l'optimisation des VRTC sans la mise en place d'une infrastructure ferroviaire.

Une performance limitée malgré ces améliorations dû :

- au maintien des interfaces avec le transport routier ;
- aux limitations de vitesse ;
- à la forte dépendance à l'exploitation routière ;
- forte dépendance à une flotte routière ;
- aux enjeux de fourniture énergétique à grande échelle.

→ **Une optimisation du système existant sans changement d'échelle majeur, ne répondant pas aux objectifs de capacité, de robustesse, de performance, et de décarbonisation.**

03 Un réseau de cars régionaux dédié

Une infrastructure routière dédiée aux cars régionaux, pour atteindre des performances comparables au ferroviaire.

Ce principe d'aménagement repose sur :

- la création d'un site propre dédié aux cars sur la totalité du tracé ;
- la réalisation d'ouvrages d'art spécifiques pour le franchissement des ravines ;
- la mise en place d'équipements d'exploitation et de régulation comparables à ceux d'un système structurant lourd.

Ce scénario plus ambitieux nécessiterait d'importantes infrastructures routières et resterait limité à une fonction exclusivement voyageurs sans répondre aux enjeux de transport de marchandises ou de fret.

En quelques chiffres :

- Fréquence visée : 3 min 30 en heure de pointe, service de 5h à 00h, flotte de bus à étage de 80 places
- Vitesse commerciale de 44 à 49 km/h / trajet ramené à ~ 2h45-3h
- Coût : ~ 3,2 milliards d'€ d'investissement / ~ 80 M€ par an d'exploitation
- Une capacité de 1440 voyageurs/h/sens, qui pourrait être à saturation dès sa mise en service.

POURQUOI CES ALTERNATIVES POURRAIENT NE PAS SUFFIRE

Les alternatives routières présentées permettraient d'améliorer le système actuel, mais elles resteraient limitées face aux besoins de mobilité de l'île dans les prochaines décennies : temps de parcours plus longs, capacité insuffisante ou système fonctionnant à saturation dès sa mise en service, absence de réponse aux enjeux de fret, et pas de réduction significative des émissions de gaz à effet de serre.

Le projet Réunion Express pourrait concilier les besoins en termes de capacité, de robustesse et de performance. Le projet envisage de répondre durablement aux ambitions des politiques publiques régionales ainsi qu'aux enjeux de réduction d'émissions de gaz à effet de serre.